

C'est parti pour deux mois de travaux à Noilhas



Lors de la réunion de chantier le 24 mars

Comme prévu, après la période de vidange et de mise à sec du plan d'eau de Noilhas à La Croisille-sur-Briance, c'est une période de gros travaux de plus de deux mois qui s'annonce, ce qui occasionnera entre autres la fermeture à la circulation de la route qui longe l'étang.

La réunion de chantier de lancement et de cadrage des travaux vient de se tenir en présence de MM. Faucher et Lemasson de l'entreprise de TP Massy du cabinet d'environnement Geonat, avec Mme Roussy et M. Nardot, en présence de M. Barthout du service technique de la commune et de son maire.

Durant la période des travaux la circulation sera interdite sur la route qui longe le plan d'eau et le chantier débutera le lundi 27 avril par le curage du bassin de décantation et l'export de ses boues.

Ensuite sera creusé le tracé du petit ruisseau vers celui du Perche-l'Oiseau celui-ci suivant le fossé des anciens bassins actuellement visible en passant dans sa partie gauche.

Celui du Perche-l'Oiseau suivra, dont la passerelle existante sera supprimée et l'ouvrage de répartition des deux ruisseaux sera positionné au niveau du coude vers l'étang, celui-ci sera utilisé comme base pour la mise en place d'une nouvelle passerelle, au-dessus de la grille pour continuer la dérivation à ciel ouvert un merlon sera créé dans l'étang pour assurer la séparation avec le ruisseau.

Les derniers travaux de l'entreprise Massy consisteront en la mise en place d'un déversoir de surface ainsi que d'un système d'évacuation des eaux de fond.

A noter que durant toute la durée des travaux les écoulements de l'eau des deux ruisseaux se feront par l'étang.

Et au maire de rappeler que dans le cadre de la charte signée avec la mairie, ce sera ensuite au tour de la Fédération de Pêche 87 d'intervenir pour la mise en place des aménagements prévus afin d'obtenir le label «Pêche en famille».

Si les délais sont respectés par tous, l'empoissonnement du plan d'eau pourrait avoir lieu à la fin de l'année.

MOISSANNES

Gâteaux de Rameaux

La prochaine manifestation de l'amicale laïque sera la vente des gâteaux des Rameaux organisée en collaboration avec la pâtisserie Coignac. La vente se déroulera dimanche 9 avril de 9 h à 12 h salle de garderie de l'école de Moissannes (ancienne salle des fêtes). Large choix de tartes et gâteaux individuels ainsi que des viennoiseries et des cornues. Ce même jour, débutera le retrait des lots de la tombola des Rameaux.

Les trois premiers lots seront remis à 10 h. Les autres dates de permanence auront lieu à la salle du conseil municipal (1er étage de la mairie): dimanche 9 avril 9 h/12 h - Lundi 10 avril 16 h 30/17 h 30 - Vendredi 14 avril 16 h 30/17 h 30 - Mardi 2 mai 16 h 30/17 h 30 - Samedi 13 mai 10 h 30/11 h 30 - Samedi 20 mai 10 h 30/11 h 30 - Mardi 23 mai 16 h 30/17 h 30 - Vendredi 2 juin 16 h 30/17 h 30 - Vendredi 9 juin 16 h 30/17 h 30. Les lots non retirés, après le 19 juin, resteront acquis par l'association organisatrice.